



## Conception et fabrication des produits selon la directive environnementale 2002/95/CE (RoHS)

### OBJECTIF

Mettre en application la directive environnementale européenne 2002/95/CE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, en insistant sur l'impact en conception et en fabrication.

### PUBLIC

Fabricants : concepteurs, responsables qualité, projets et production.

### PROGRAMME

#### Contexte

Transposition dans les différents pays d'Europe

Impacts sur les métiers et risques encourus

Champs d'application de la directive : utilisation d'un arbre de décision

Décisions en cours au niveau du Technical Advisory Committee (TAC)

#### Directive RoHS 2002/95/CE

##### Compréhension de la directive

- Contraintes pour un fabricant ou un importateur d'équipements électriques et électroniques
- Date d'application,
- Transposition en droit français
- Toxicité des substances interdites
- Présence actuelle de ces substances dans les équipements électriques et électroniques
- Signification de « matériau homogène »
- Champ d'application : exemptions actées et exemptions probables

##### Mise en application de la directive

- Exigences vis-à-vis des fournisseurs
- Tests et méthodes d'essais appropriés
- Preuve de la conformité d'un produit : illustration par un exemple
- Perspective d'évolution de la directive
- Etude de cas : Mise en œuvre d'un projet RoHS dans une entreprise

### CONNAISSANCES PREALABLES

Aucune

### INTERVENANT

Expert en environnement

Intra

#### › PRIX HT

Selon devis

#### › Dates

A convenir

#### › Lieu

A convenir

#### › Durée

1 jour (7 heures)

#### › CONTACTS

Diana Mouchache

Tél : 01 40 95 63 37

Fax : 01 40 95 54 00

[diana.mouchache@lcie.fr](mailto:diana.mouchache@lcie.fr)

Catherine Barbier

Tél : 01 40 95 61 93

Fax : 01 40 95 54 04

[catherine.barbier@lcie.fr](mailto:catherine.barbier@lcie.fr)

N° déclaration d'existence:

11 92 00 21792